

**FEC**

AIR

Kinshasa, le 26 NOV 2021



**Fédération des  
Entreprises du Congo**

*Le Président*

N/REF.: DJSF/LYK/BL/F. 1321/2021

V/REF.:

A Son Excellence  
Monsieur le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement  
(Avec l'assurance de notre haute considération)

à KINSHASA/GOMBE

République Démocratique du Congo PRIMATURE
Courrier reçu: 26 NOV 2021
Sous le n°: 31.1.31.8
Heure: 15h00
Paraphe: [Signature]

Concerne : Dégradation du climat des affaires et sollicitation de la suspension des missions de contrôle des services étatiques auprès des entreprises

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons l'honneur de vous saisir par la présente pour solliciter, comme les années précédentes la suspension de toutes les missions de contrôle aussi fiscales, parafiscales qu'économique, contrôles de tout de genre que subissent actuellement les opérateurs économiques, parfois même par des services étatiques non habilités, et ce pour une période de 4 mois sur toute l'étendue du territoire national.

En effet, nous tenons à porter à la connaissance de Votre Excellence qu'en cette période de fin d'année, le Gouvernement de la République a toujours suspendu, pour une période donnée, les missions de contrôle en vue de permettre aux opérateurs économiques de préparer leurs états financiers.

A ce sujet, nous déplorons un déficit de coordination se traduisant par de nombreuses missions de contrôle sur place qui sont effectuées par plusieurs services étatiques auprès des mêmes entreprises et à la même période, entraînant une superposition des missions préjudiciables au climat des affaires.

Cet état de chose ne permet pas aux entreprises de fonctionner dans toute sérénité car elles se voient obligées de mobiliser les ressources humaines supplémentaires, d'aménager la logistique et d'accorder plus de temps aux missions et cela pour les mêmes informations.

*Bâterfensembly*

Kinshasa : 10, Avenue des Aviateurs - Commune de la Gombe / Kinshasa - République Démocratique du Congo  
B.P. 7247 Kin 1 - Téléphone : (+243) 81 248 89 09 - E-mail : fec@fec-rdc.com - Site Web: www.fec-rdc.com  
Lubumbashi - Kisangani - Bukavu - Mbandaka - Matadi - Kananga - Mbuji-Mayi - Kikwit - Goma - Kindu - Isiro - Ituri

IDENT.NAT. 01- S 9401- A16217 C

Et pourtant, le Gouvernement vient d'adopter la mesure de rationalisation des missions de contrôle, telle que contenue dans la feuille de route des réformes du climat des affaires, mesure du reste assignée au Ministre des Finances dont la réalisation est attendue au dernier trimestre de l'année 2021.

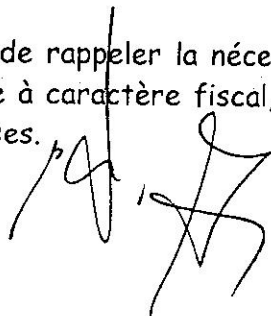
Au demeurant, Vous conviendrez avec nous que ces missions, motivées le plus souvent par la chasse aux primes contentieuses, revêtent un caractère purement tracassier dans la mesure où elles sont systématiques, couvrent les exercices déjà contrôlés par les administrations compétentes et portent sur les mêmes objets. Elles sont diligentées par des services non habilités, ne sont pas limitées dans le temps et sont diligentées auprès de tous les assujettis.

Tenez, pour vous en convaincre, nous pouvons citer à titre indicatif, outre les missions diligentées par les régies financières tant nationales que provinciales, les entreprises subissent actuellement les contrôles diligentés par les services ci-après :

- la CNSS ;
- l'IGF ;
- l'ONEM ;
- le Ministère des Finances, mission à effectuer par les Inspecteurs de la Direction de l'Audit et les Experts de la DGRAD ;
- le Ministère d'Economie Nationale ;
- l'Office de la Gouvernance et Lutte contre la Corruption ;
- le Sénat ;
- le Ministère de l'Environnement, mission à effectuer par les experts de l'administration de l'environnement et les experts de la DGRAD ;
- la Brigade anti-fraude de la ville de Kinshasa ;
- la Direction des Télécommunications de l'Agence Nationale des Renseignements.

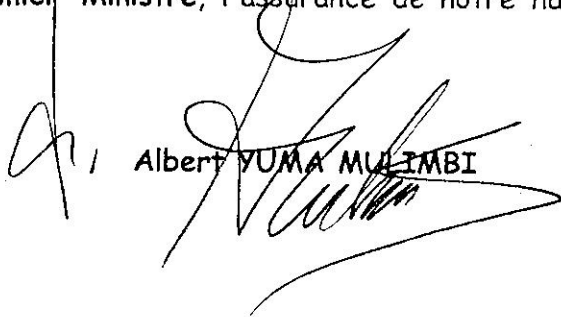
**Excellence Monsieur le Premier Ministre**, comme vous pouvez vous en rendre compte, ces missions diligentées sans coordination sont de nature à dégrader l'environnement des affaires alors que le Gouvernement s'emploie à améliorer les conditions d'exercice des activités économiques dans notre pays en vue de promouvoir les investissements tant nationaux qu'étrangers.

C'est ici l'occasion de rappeler la nécessité de procéder à la rationalisation des missions de contrôle à caractère fiscal, des recettes non fiscales et économique auprès des entreprises.



En outre, nous interpellons votre autorité sur le respect des lois relatives aux procédures en matière fiscale et des recettes non fiscales et du décret interdisant l'immixtion des services non habilités dans le contrôle et recouvrement des droits dus à l'Etat sans requête des régies financières. Ce Décret prévoit de sanctionner les personnes qui sont à l'origine de violation de ses dispositions.

Vous remerciant de l'attention qu'il Vous plaira d'accorder à notre requête, veuillez agréer, Excellence Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre haute considération.

  
Albert YUMA MULIMBI

1

4